

La Roquette Magazine

Magazine de la ville de La Roquette-sur-Siagne

PRÉVENTION
INONDATIONS

INCIVILITÉS

ENQUÊTE PUBLIQUE
MODIFICATION
n° 4 **PLU**

DISPOSITIF PHARE
ÉCOLES



N° 22 - OCTOBRE 2025



Retrouvez-nous sur les réseaux !!



WWW.LAROQUETTESURSIAGNE.COM



[#ROQUETTESURSIAGNE](https://www.instagram.com/la_roquette_sur_siagne)

www.laroquettesursiagne.com

TAYLOR FUNÉRAIRE

Loïc WALLEAU, accompagne les familles, dans le respect et la dignité, pour l'organisation de cérémonies funéraires personnalisées, offrant soutien et sérénité dans ces moments délicats.

Ouvert du **lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h**

Joignable 7j/7 et 24h/24 -

☎ 04 22 32 82 85 / 06 67 28 20 54

service@taylor-funeraire.com

www.taylor-funeraire.com

89 promenade Francis Lanteri

English spoken

**Cécile RANCUREL**

Sophrologue en sophrologie Caycédiennne et hypnothérapeute en hypnose Ericksonienne.

Consultation les **lundi - mercredi - vendredi de 9 h 00 à 19 h 30**

☎ 07 45 21 78 06

Plateforme de réservation en ligne : Resalib

<https://www.resalib.fr/praticien/107977>

<https://cecilerancurel.fr>

1175 avenue de la République

**Alfred ASARO**

Alfred Asaro, d'origine italienne est né à Tunis. Ce Roquettan a posé ses valises après 50 ans d'un brillant parcours d'arbitre officiel international de la boxe.

C'est grâce à son frère Aldo, boxeur professionnel au Red Star Audonien, qu'Alfred s'engage en 1973 dans la voie de l'arbitrage, n'ayant pas la stature d'un boxeur, mais passionné de boxe. Il pratique dans le respect strict des règles qui garantissent la sécurité et l'intégrité des boxeurs et il a aussi pour objectif d'en finir avec des pratiques douteuses essentiellement attribuées au pays de l'Est.

Rapidement il gravit les échelons et devient le premier français invité à arbitrer des combats à Las Vegas (USA). Alfred a d'ailleurs été qualifié de «*l'un des tout meilleurs arbitres français*», il est passé petit à petit du niveau national au niveau européen et mondial, ce qui lui a valu de parcourir le monde avant de vivre une retraite heureuse à La Roquette-sur-Siagne, où il a écrit ses mémoires avec Thierry Raynal sous le titre : "**Boxe ! mémoires d'un arbitre international**" dans lequel il raconte toutes les incroyables rencontres qu'il a eu l'occasion de faire au cours de ses nombreux voyages.



SOMMAIRE

02 Actualité - focus

03 Mot du maire

DOSSIER

04 Prévention inondations

VIE COMMUNALE

06 Incivilités

07 Noël des seniors

Concours illuminations Noël

08 Petite enfance

09 Enfance

10 Avis enquête publique
modification n°4 du P.L.U.

11 Bail Réel Solidarité

Aéroport Cannes-Mandelieu

12 Appel aux dons ludothèque

13 Lutte contre le harcèlement à l'école

VIE ASSOCIATIVE - 14

INTERCOMMUNALITÉ - 16

17 Bon à savoir

18 Ça s'est passé

20 Agenda

Chères Roquettanes, Chers Roquettans,

En cette rentrée, j'ai le plaisir de vous présenter le nouveau numéro du magazine municipal dont l'objectif est de vous apporter des informations pratiques sur la vie de notre commune.

Après les vagues de chaleur qui se sont succédées pendant tout l'été, voici l'automne qui pointe le bout de son nez, et avec lui la légitime crainte des intempéries et des inondations qui ont, dans un passé récent endeuillé notre commune et tout le département.

Vous trouverez page 4 et 5 toutes les mesures à mettre en œuvre pour se préparer au mieux à cette éventualité, l'indispensable nettoyage des vallons et le système de Téléalerte GÉDICOM proposé par le SMIAGE (Syndicat Mixte Inondations, Aménagements et Gestion de l'Eau Maralpin) et la CAPG (Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse) qui vient en complément de Predict. Nous avons besoin de votre collaboration, en veillant à l'application rigoureuse des règles vous contribuez au succès de la prévention et à la sécurité de tous.

Il en va de même pour la lutte contre les incivilités qui sont de fait un manque de respect pour ses concitoyens et même si les contrevenants ne représentent qu'une minorité, l'ensemble de la population est impactée par les désagréments que cause ce manque de savoir-vivre en communauté. Là aussi, votre concours pour faire changer certains comportements est essentiel car nous avons tous envie d'une vie paisible et attrayante dans notre commune.

Je vous souhaite un agréable automne égayé par les diverses activités que vous pouvez retrouver dans l'agenda

Raymond ALBIS
Maire

Vice-président de la C.A. du Pays de Grasse



SYSTÈME TÉLÉALERTE GEDICOM

Depuis 2024 La Roquette-sur-Siagne s'est dotée d'un système de TéléAlerte.

La commune a renforcé son dispositif de prévention des risques en s'équipant du système TéléAlerte de Gedicom.

Ce service permet d'informer rapidement les habitants en cas de situation d'urgence : inondations, incendies, risques industriels, chimiques ou sanitaires.

Concrètement, les responsables municipaux peuvent diffuser en quelques minutes des consignes de sécurité ciblées à l'ensemble de la population, à un quartier ou à un groupe de personnes exposées à un danger particulier. Les messages sont transmis par téléphone fixe, portable ou SMS. Des informations moins urgentes peuvent également être adressées par courriel, fax ou via les réseaux sociaux.

UN SERVICE GRATUIT ET SIMPLE D'UTILISATION

L'alerte est gratuite pour les administrés. Après réception, il suffit d'écouter le message jusqu'au bout et de confirmer sa prise en compte en appuyant sur la touche "1" du clavier téléphonique.

Cette validation permet à la commune de

s'assurer que l'information a bien été transmise.

L'inscription est automatique pour les habitants dont les coordonnées figurent dans l'annuaire universel.

Cependant, chacun peut enrichir son profil en ajoutant jusqu'à sept numéros (portable, professionnel, enfants...) ainsi qu'une adresse mail.

Les personnes en liste rouge, non inscrites dans l'annuaire, ou celles qui travaillent sur la commune sans y résider, doivent s'enregistrer volontairement.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

➡ via le site internet de la commune : www.laroquettesursiagne.com, rubrique Prévention des risques majeurs ;

➡ en remplissant le formulaire papier disponible en mairie.



Respect de la vie privée

La commune rappelle que la TéléAlerte de Gedicom respecte strictement les recommandations de la CNIL. Chacun dispose d'un droit de modification ou de suppression de ses données. Les personnes qui ne souhaitent plus bénéficier du service peuvent demander leur radiation à tout moment.

Avec ce nouvel outil, La Roquette-sur-Siagne se donne les moyens de réagir plus vite et plus efficacement en cas de crise, pour protéger au mieux ses habitants.

VALLONS ET COURS D'EAU

Saviez-vous que les propriétaires riverains ont l'obligation d'entretenir le cours d'eau ou le vallon qui traverse leur terrain ? Cet entretien régulier est essentiel pour éviter les embâcles (troncs, branchages, déchets) qui bloquent l'écoulement, limitent la biodiversité et surtout augmentent le risque d'inondation.

un entretien
indispensable

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

Notre territoire connaît régulièrement des épisodes pluvieux intenses. En cas de crue, un vallon encombré peut rapidement déborder et provoquer des dégâts importants, comme l'ont montré les crues passées. **Bien entretenir, c'est donc protéger à la fois son terrain, ses voisins et l'ensemble de la commune.**

COMMENT BIEN ENTREtenir ?

Il ne s'agit pas de tout couper ou curer brutalement, mais de trouver le bon équilibre. Veiller à l'écoulement et au bon fonctionnement hydraulique et écologique.

- Ne pas impacter l'habitat des espèces présentes.
- Conserver la végétation herbacée et les arbres.
- Ne pas stocker de matériaux sur les berges et ne pas utiliser de produits phytosanitaires.
- Enlever uniquement les végétaux qui présentent un risque d'obstruction dans une rivière en crue.
- Tailler les buissons et élaguer les branches qui risquent d'obstruer le cours d'eau.
- Éliminer les espèces exotiques et envahissantes.

Les déchets peuvent être apportés en déchetterie, broyés ou ajoutés à votre compost.

Les déchets d'espèces invasives doivent obligatoirement être apportés en déchetterie et signalés.

Les gros travaux (curage, enrochements...) sont déconseillés car ils fragilisent les cours d'eau et aggravent les inondations en aval.

EN CAS DE NÉGLIGENCE

La loi prévoit que la commune ou le syndicat compétent peut mettre en demeure un propriétaire et même réaliser les travaux à ses frais.

QUAND INTERVENIR ?

L'intervention sur les berges est conseillée **avant les crues automnales, entre août et mars**. Il est également possible d'intervenir après une crue en restant prudent.

Éviter de débroussailler les berges au printemps entre avril et juillet pour préserver la reproduction des espèces animales et végétales.

→ **En résumé : un entretien régulier et raisonné, c'est un geste simple qui protège chacun d'entre nous et préserve notre environnement.**



INCIVILITÉS : TOLÉRANCE ZÉRO



Crottes de chiens, dépôts sauvages, stationnement anarchique. Les incivilités restent un véritable fléau pour la commune. Chaque année, de nombreux habitants alertent la municipalité sur ces comportements qui dégradent leur cadre de vie et entachent l'image de la ville. Ce sont de petits gestes d'irrespect répétés au quotidien qui, mis bout à bout, finissent par peser lourd dans l'espace public.

Malgré la mise à disposition gratuite de sacs dans les «*toutounettes*», certains maîtres continuent de laisser les trottoirs et les espaces publics souillés.

Le problème ne se limite pas aux crottes de chiens : dépôts sauvages, encombrants laissés sur les trottoirs, carcasses de voitures abandonnées et dégradations de mobilier public empoisonnent également le quotidien des habitants et génèrent un coût supplémentaire pour la collectivité.

Face à cela, la municipalité a choisi la tolérance zéro. Vidéosurveillance et contrôles renforcés ont permis de réduire de 75 % les infractions depuis 2024, un chiffre qui témoigne de l'efficacité des mesures mises en place. Aujourd'hui toutes les infractions constatées sont sanctionnées sans discussion, les dépôts sauvages filmés donnent automatiquement lieu à des poursuites facilitées par la découverte de l'identité des auteurs.

Ces résultats démontrent que les sanctions financières portent leurs fruits : le nombre d'incivilités recule nettement, même si le combat reste quotidien. Car il est regrettable qu'il faille en arriver là pour rappeler une évidence : **le respect mutuel**, qu'il s'agisse

des personnes, des espaces partagés ou des biens publics, demeure **la base du bien vivre-ensemble** et la condition d'une commune agréable à vivre.

INCIVILITÉS

Attention aux amendes !

➡ Dépôt sauvage d'objets ou déchets sur la voie publique

☐ Amende forfaitaire : **135 €** (375 € si non payée dans les délais)

☐ En cas de dépôt important : jusqu'à 75 000 € d'amende et 2 ans de prison (délit).

➡ Déjections canines non ramassées

☐ Amende forfaitaire : **35 € à 135 €** selon la commune. (Qualification : art.r.634-2 du code pénal et art.r.541-76-1 du code de l'environnement = 4ème classe 135€)

RAMASSER, TRIER, RESPECTER L'ESPACE PUBLIC

de simples gestes qui évitent de lourdes sanctions et contribuent à une ville plus propre !



NOËL DES SENIORS 2025

LE TRADITIONNEL COLIS POUR NOS AÎNÉS

La fin d'année approche et, fidèle à la tradition, le CCAS de La Roquette-sur-Siagne prépare la distribution des colis de Noël destinés aux seniors.

Ces présents gourmands seront offerts, sous conditions, aux habitants remplissant les critères suivants :

- ➡ être né(e) **avant le 1^{er} janvier 1951** (75 ans ou+)
- ➡ être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune ;
- ➡ s'inscrire obligatoirement auprès du CCAS **avant le 8 novembre 2025**.

Les inscriptions peuvent se faire directement à

- ➡ l'accueil de la mairie
- ➡ par téléphone au 04 92 19 45 17
- ➡ ou par mail à l'adresse : ccas@laroquettesursiagne.com.

LA REMISE DES COLIS AURA LIEU

du 15 au 19 décembre, de 9h à 12h,
en salle de réunion (niveau parking "P1").

En cas d'impossibilité de déplacement ou d'absence, il est important de le signaler lors de l'inscription :

le colis pourra alors être livré à domicile ou conservé en mairie jusqu'au 31 décembre. Passée cette date, il sera proposé à un autre Roquetan.

Une belle manière de partager l'esprit de Noël et d'apporter un peu de chaleur en cette période de fête.



CONCOURS ILLUMINATIONS ET DÉCORATIONS DE NOËL

2^e ÉDITION DU CONCOURS

D'ILLUMINATIONS ET DÉCORATIONS DE NOËL

La commune organise la **deuxième édition du concours d'illuminations et décorations de Noël**.

À l'approche des fêtes de fin d'année, ce rendez-vous vise à mettre en valeur les initiatives des habitants et des commerçants qui contribuent à embellir les quartiers et à créer une ambiance conviviale.

LE CONCOURS EST OUVERT À TOUS :

- ✓ **Particuliers** : récompense de la plus belle décoration extérieure (façade, jardin, balcon, fenêtres...).
- ✓ **Commerçants** : récompense de la plus belle vitrine de Noël.

Les décorations seront appréciées selon leur originalité, leur esthétique et leur capacité à instaurer une atmosphère chaleureuse et festive.

Les inscriptions seront possibles en ligne ou via un bulletin téléchargeable, du **1er au 12 décembre 2025**.

L'ouverture officielle des inscriptions fera l'objet d'une annonce spécifique.

La remise des prix se tiendra le **dimanche 21 décembre**, à l'occasion du **marché de Noël, au Cœur Saint-Georges**.

Plus d'informations : www.laroquettesursiagne.com



LA PETITE ENFANCE ÉVOLUE À LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

À l'occasion de la rentrée 2025, plusieurs changements importants vont intervenir dans les structures d'accueil de la petite enfance de notre commune.

LES GRILOUS

DE LA HALTE-GARDERIE AU JARDIN D'ENFANTS !

Depuis le 1^{er} septembre la «halte-garderie des Grilous» a changé de formule et est devenue le «**JARDIN D'ENFANTS DES GRILOUS**».

➡ Les enfants y sont désormais accueillis **à partir de 18 mois**.

➡ De **18 mois à 2 ans**, ils pourront fréquenter la structure le matin uniquement, de 8 h 30 à 12 h, du lundi au vendredi.

➡ À partir de **2 ans**, l'accueil s'étendra de 8 h 30 à 17 h, avec déjeuner pris à l'école maternelle Saint-Jean comme c'était déjà la cas.

⚠ ATTENTION : pas de journée complète le mercredi.

Les inscriptions se font directement auprès de la directrice, Mme Gauzin au 04 92 19 02 97.

La crèche familiale des Grilous reste quant à elle inchangée et toujours complète.

LES PAPILLONS

NOUVEAUX HORAIRES

L'amplitude d'ouverture est légèrement réduite : les portes ferment désormais à **18 h** au lieu de 18h30.

Message important pour tous les parents d'enfants pré-inscrits à la crèche des Papillons :

La rentrée de septembre 2025 a désormais eu lieu. Si vous avez eu la chance d'obtenir une place, nous souhaitons une excellente rentrée à votre petit. Dans le cas contraire, si vous souhaitez rester sur la liste d'attente pour une éventuelle place disponible, il est essentiel de **confirmer votre pré-inscription en mairie entre le 15 et le 30 novembre 2025**, peu importe la date à laquelle vous avez soumis votre dossier.

N'hésitez pas à partager cette information avec d'autres parents concernés afin de garantir que tout le monde soit bien informé.

LE RELAIS "PETITE ENFANCE"

Une organisation ajustée

AUTRE NOUVEAUTÉ : la permanence du relais petite enfance sur notre commune sera assurée **uniquement le 4^e vendredi matin de chaque mois**.

La séance du lundi matin, quant à elle, se tiendra désormais à Pégomas, où les familles Roquettanes sont bien entendu les bienvenues.

+ d'informations, contactez : Tél. : 04 97 18 70 82.

RENTRÉE SCOLAIRE 2025

UNE REPRISE SEREINE DANS LES ÉCOLES COMMUNALES

La rentrée 2025 s'est déroulée dans de bonnes conditions au sein des trois écoles communales.

Les élèves ont retrouvé avec enthousiasme leurs enseignants, leurs camarades et le rythme de la vie scolaire.

Cette reprise, marquée par un climat serein, a été rendue possible grâce à l'engagement

des équipes pédagogiques et des services municipaux, mobilisés pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Nous souhaitons à tous les élèves, enseignants et personnels une belle année scolaire 2025-2026.

La commune poursuit ses efforts afin d'assurer un cadre scolaire de qualité, propice aux apprentissages et à l'épanouissement des plus jeunes.



ALSH ÉTÉ 2025

RETOUR EN IMAGES SUR LES ACTIVITÉS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification N°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de La Roquette-sur-Siagne

Une enquête publique relative à la modification n°4 du PLU se tiendra du **1^{er} octobre au 3 novembre 2025 inclus**.

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

Cette modification porte notamment sur la levée de la servitude d'attente de projet, la maîtrise de la consommation foncière, la clarification du règlement et la mise à jour des annexes.

LE DOSSIER EST CONSULTABLE :

- ➡ En mairie (630 chemin de la Commune), du lundi au vendredi de 8 h à 16 h.
- ➡ En ligne : www.laroquettesursiagne.com.
- ➡ Un poste informatique est mis à disposition en mairie.

Le Commissaire Enquêteur, M. Bruno COMBIER, recevra le public en mairie :

-  **Mercredi 1^{er} octobre**, 9 h-12 h et 13 h-16 h
-  **Mercredi 15 octobre**, 8 h-13 h
-  **Vendredi 24 octobre**, 13 h-16 h
-  **Lundi 03 novembre**, 13 h-16 h

OBSERVATIONS POSSIBLES :

- ➡ Sur le registre en mairie
- ➡ Par courrier à : Mairie de La Roquette-sur-Siagne – À l'attention du Commissaire Enquêteur
- ➡ Par courriel : urbanisme@laroquettesursiagne.com
(dans tous les cas avant le 3 novembre 2025 à 16h).

Pour
consulter les
documents en ligne,

FLASHEZ-MOI



OPÉRATION «LES JARDINS DE JUSTINE» BAIL RÉEL ET SOLIDARITÉ (BRS)

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE **RÉSIDENCE PRINCIPALE** GRÂCE AU BRS !

Nous vous informons que l'opération «**LES JARDINS DE JUSTINE**» située au 2330 avenue de la République, en cours de réalisation par la société Kaufman and Broad comprend la réalisation de 70 logements dont 42 logements sociaux.



Sur les 42 logements sociaux créés, **7 sont commercialisés par le bailleur social UNICIL, par le biais du Bail Réel et Solidaire (BRS).**

Il permet une accession à la propriété encadrée.

La procédure et les pièces constitutives du dossier sont détaillés dans le règlement de sélection accessible sur notre site internet.

Pour toute question vous pouvez contacter :
Monsieur Anthonin Villain au **06.46.48.82.75** ou par courriel à a.villain@unicil.fr

AÉROPORT CANNES-MANDELIEU

LES RIVERAINS DE L'AÉROPORT DE CANNES MANDELIEU, VERS **UNE AMÉLIORATION** DES NUISANCES ?

Depuis quatre années, le président de la CAPG, (communauté d'agglomération du Pays de Grasse) Jérôme Viaud s'est beaucoup investi dans la lutte contre les nuisances de l'aéroport et il semblerait que le combat porte enfin ses fruits!

En espérant maintenant que les efforts conjoints du ministre, du président de l'agglomération et de notre député Michèle Tabarot aboutissent à des accords fermes et définitifs pour le bien-être de la population très affectée par le bruit généré par tous ces aéronefs!

En effet à l'issue de la **Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport** qui s'est tenue le 31 juillet dernier, le ministre délégué aux transports, Philippe Tabarot, a annoncé qu'un accord sur la réduction effective des nuisances est en passe d'aboutir sur deux sujets majeurs.

- 1- **LA TRAJECTOIRE**, avec les décollages et les atterrissages se faisant majoritairement par la mer,
- 2- Le **RESPECT DES PLAGES HORAIRES** mises en place pour la tranquillité des riverains de l'aéroport.



Image d'illustration

APPEL AUX DONS

la future ludothèque cherche ses premiers jeux

Dans le cadre de l'ouverture prochaine de la **médiathèque Nelly Kaplan**, une ludothèque viendra compléter l'offre culturelle et de loisirs proposée aux habitants.

Cet espace mettra à votre disposition un large choix de jeux de société pour petits et grands, favorisant ainsi le partage, la découverte et la convivialité.

Pour constituer son premier fonds, la commune lance un appel aux dons auprès des habitants.

Vous pouvez offrir les jeux de société que vos enfants n'utilisent plus, à condition qu'ils respectent les critères suivants :

- ✓ être complets,
- ✓ en bon état,
- ✓ conformes aux normes européennes de sécurité (mention CE),
- ✓ autonomes (sans pile).

LES DONS SONT À DÉPOSER À

la **Médiathèque temporaire** (9 chemin de la Commune) ou à la **Bibliothèque du village** - (terrasse de la Maison des Associations) le **mercredi de 9 h à 17 h**.

Grâce à votre contribution, la future ludothèque deviendra un lieu vivant et attractif, accessible à tous. Chaque don compte pour enrichir cet espace de partage et de convivialité.



CONSEILLERS NUMÉRIQUES

La communauté d'agglomération du Pays de Grasse dans le cadre du programme «France Relance» organise des **ATELIERS NUMÉRIQUES gratuits**, qui se déroulent dans la salle informatique (9 chemin de la Commune).

 **mardi de 9H30 à 12H30 sur RDV** : Aide personnalisée avec un Conseiller Numérique France Services, et le  **vendredi (une semaine sur deux) de 14H à 16H** : Ateliers collectifs de découverte ou d'approfondissement sur différentes thématiques.

Inscription obligatoire

 **04 92 19 45 00**





PHARe :

UN DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

Le dispositif de lutte contre le harcèlement à l'école, PHARe, est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Mis en place depuis 2021, généralisé aux écoles et collèges à la rentrée 2022, il est étendu aux lycées depuis la rentrée 2023. 100 % des écoles et établissements mettent en œuvre ce programme.



Réunion d'information du 24 juin 2025 sur le protocole PHARE qui est actuellement en place dans nos trois écoles (lutte anti harcèlement) avec nos responsables du service enfance, Sophie LIXON et Camille BUISSON conseillères pédagogiques

Les 8 piliers du protocole PHARe

✓ Mesure du climat scolaire

Questionnaires anonymes envoyés aux élèves, parents et personnels pour évaluer le climat de l'établissement.

✓ Formation de toute la communauté éducative

Formation des enseignants, CPE, personnels de direction, AESH, etc, pour identifier et gérer les cas de harcèlement.

✓ Prévention

Actions de sensibilisation, journées thématiques, ateliers en classe.

✓ Intervention

Mise en place de protocoles d'action rapides en cas de suspicion ou de signalement.

✓ Groupes de parole, médiations, sanctions si nécessaire.

Partenariat avec les parents et les partenaires extérieurs - Implication des familles et collaboration avec des associations ou services sociaux.

✓ Suivi des situations

Accompagnement des victimes, des harceleurs, et des témoins dans la durée. Veille à la non-répétition des faits.

✓ Élèves ambassadeurs

Formation de collégiens ou lycéens volontaires pour sensibiliser leurs pairs et aider à repérer les situations de harcèlement.

✓ Cellule de pilotage académique et départementale

Chaque académie dispose d'une cellule dédiée pour coordonner et suivre le déploiement du programme PHARe.

Objectifs du programme PHARe

- ✓ Prévenir les situations de harcèlement scolaire.
- ✓ Détecter rapidement les situations à risque.
- ✓ Intervenir efficacement dès les premiers signaux.
- ✓ Former les équipes éducatives et impliquer les élèves.
- ✓ Créer un climat scolaire apaisé et bienveillant.

Mise en œuvre

- ✓ Désignation d'un référent harcèlement dans chaque établissement.
- ✓ Création d'une équipe ressource formée à la gestion de ces situations.
- ✓ Intégration de séances de sensibilisation dans les heures de vie de classe.

Résultats attendus

- ✓ Diminution des cas de harcèlement.
- ✓ Libération de la parole chez les victimes et les témoins.
- ✓ Responsabilisation des élèves.
- ✓ Amélioration du climat scolaire.



L'ASSOCIATION BOTANIQUE ET MYCOLOGIQUE DE LA SIAGNE A EU 20 ANS !!



Créée en 2005 par cinq membres fondateurs, l'ABMS a rapidement lancé ses premières sorties. Dès le début, la commune nous a soutenus en mettant à disposition des salles pour nos réunions et expositions, ainsi qu'en relayant nos événements.

Au fil des années, l'ABMS s'est imposée dans le paysage naturaliste,

comptant jusqu'à une centaine d'adhérents avant la crise sanitaire. Après un recul lié au Covid, l'association rassemble aujourd'hui 34 membres, avec des finances solides et l'envie de célébrer ses 20 ans en 2025 !

Ses activités ont permis à des centaines de participants de mieux connaître la nature : reconnaître les espèces, distinguer les comestibles des toxiques, partager savoirs et expériences.

Expositions, visites guidées et conférences ont été organisées dans de nombreuses communes et associations de la région et même au-delà (Nice, Cannes, Grasse et localités proches dans notre département, Bargemon et autres dans le Var, Florac et autres en Lozère, ainsi que dans l'Hérault et le Gard). L'ABMS s'est aussi illustrée par son action contre la berce du Caucase, une plante invasive et dangereuse signalée aux autorités dès 2007, et par la réalisation bénévole de chantiers d'éradication dans la vallée de Thorenc.

Aujourd'hui, le programme s'adapte : quatre sorties d'initiation par mois, des séances gratuites d'expertise de champignons en octobre et novembre, ainsi que de nombreux rendez-vous à retrouver sur le site :

RENSEIGNEMENTS

<https://abms06jb.info> ou abms06jb.info

ROQUET'ART DANSE FÊTE SES 20 ANS !



RENSEIGNEMENTS

Tél. : 06 12 56 22 49

email :

Roquetartdanse@hotmail.fr



Roquet art danse

Les 26 et 27 juin, l'Espace Culturel Val de Siagne a vibré au rythme de la danse pour célébrer les 20 ans de l'association Roquet'Art Danse.

Deux décennies de passion, de partage et de créativité, réunissant plus de 200 élèves autour de spectacles émouvants et généreux.

Sous la direction des professeures Sarah Ramzi et Crystel, les danseurs ont offert au public – familles,

amis et anciens élèves – des prestations empreintes d'émotion, saluées par une salle comblée.

Cette belle aventure humaine n'aurait pas été possible sans l'engagement des bénévoles Christèle, Émilie et Colombe, ainsi que le soutien constant de la municipalité depuis 2005. Un anniversaire placé sous le signe de la danse, de l'émotion et de la convivialité.

AZUR SPORT ET PERFORMANCE

Créée en 2019 et présidée par Corinne Brugnaux, l'association **Azur Sport et Performance** fait rayonner le **MMA** (Mixed Martial Arts) sur la Côte d'Azur.

Avec ses salles au Cannet, à La Roquette-sur-Siagne et à Grasse, elle propose un cadre idéal pour découvrir ou perfectionner cette discipline complète, mêlant boxe, lutte et grappling.

OUVERT À TOUS – enfants, ados et adultes, du loisir à la compétition – le club transmet des **valeurs fortes** : respect, dépassement de soi et esprit d'équipe.

Forts de professeurs qualifiés et de bénévoles investis, ses membres participent à la promotion d'un sport exigeant mais accessible.

La saison 2025 s'annonce dynamique avec de nouveaux cours, des stages interclubs et la préparation de compétitions. Plus qu'un club, Azur Sport & Performance est une véritable famille sportive où chacun trouve sa place.



Image d'illustration

RENSEIGNEMENTS - Tél. : 06 07 68 24 06

email : azur.sport.et.performance@gmail.com

TÉLÉTHON 2025

«BOOSTE TON TÉLÉTHON»

Le compte à rebours est lancé ! Les **5 et 6 décembre** prochains, la commune se mobilisera pour le Téléthon 2025, placé cette année sous le signe de l'énergie et de la créativité avec le thème « **Booste ton téléthon** ».

Associations, commerçants, particuliers :

chacun peut contribuer à faire de cet événement solidaire un succès. Que ce soit à travers une animation, une vente, une activité sportive ou toute autre initiative originale, toutes les idées sont les bienvenues pour récolter des dons au profit de la recherche.

La municipalité invite donc tous ceux qui souhaitent s'associer à cette mobilisation à partager leurs propositions. Un accompagnement est prévu afin de faciliter la mise en place des projets et de fédérer les énergies autour de ce grand rendez-vous solidaire.

Pour plus d'informations ou pour soumettre vos initiatives, vous pouvez contacter Marina Bourg, adjointe, au ☎ **04 92 19 45 00**.



FAIRE UN DON





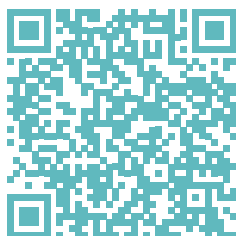
C.A. DU PAYS DE GRASSE

ESPACE CULTUREL ET SPORTIF DU VAL DE SIAGNE

LA NOUVELLE PROGRAMMATION EST DISPONIBLE !

L'Espace culturel et sportif du Val de Siagne a le plaisir d'annoncer l'ouverture de sa nouvelle saison culturelle 2025-2026 !

Au programme : du spectacle vivant pour toutes et tous, avec des rendez-vous variés, conviviaux et accessibles, qui feront vibrer le territoire tout au long de l'année.



Une programmation riche, entre théâtre, cirque et bien plus encore à découvrir sans modération.



VOLTALIS

Réduction de votre facture d'électricité : la seconde phase d'information des équipes Voltalis débute !

Après avoir équipé en 2024 d'un thermostat connecté près de 700 foyers et professionnels chauffés à l'électricité du Pays de Grasse, permettant l'économie de 19 tonnes de CO2, les équipes de notre partenaire Voltalis reviennent sur les communes de la Vallée de La Siagne début novembre afin de poursuivre la dotation des particuliers et des entreprises intéressés.

Vous êtes chauffés à l'électricité ?

Bénéficiez gratuitement de l'installation du thermostat connecté Voltalis pour réduire

jusqu'à 15% en moyenne votre consommation électrique et jusqu'à 70% les émissions de CO2 de votre logement ou bâtiment.

Il est également possible de prendre directement rendez-vous auprès de Voltalis :

☎ 09 72 10 17 18 -

✉ contact@voltalis.com

Cette opération innovante s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, qui porte pour son territoire des objectifs ambitieux d'atténuation de son empreinte carbone.

En savoir + :

🌐 www.paysdegrasse.fr



LE CARNET

NAISSANCES

Luca LAMBERT ; Jad SAID ; Raphaël QUARANTA ;
Sacha HENRIC ; Zayn LOTFI ;
Lou SARNAIN-LAVILLE



Mai - juin - juillet - août 2025

MARIAGES

Matthieu BERTHIER et Laura CESCO-CASANOVA ;
Gérard SANSON et Muriel MOSTEFAOUI ;
Éric WEGSCHEIDER et Anna STOPA ;
Ludovic PAGNON et Christelle BENSOUSSAN ;
Clément BESNARD et Céline COHEN ;
Bruno ROUSSET et Marie-Pierre FRONTON ;
Oussema BEN GRIRA et Sabrina GUEZZI KOCHLEF
Tristan RIGOBERT et Karine LENOIR-MARTIN ;
Fritz THEUMER et Michelle PROT ;
Yann LE CAHAREC et Alicia COMBOURG ;
Kenny BARAUD et Maroua TADJER ;
Jérémy MESSERE et Estelle ALBERT

DÉCÈS

Antoine BRICHETTI ; Arlette ANTOINE ;
Marcello BRUFANI ; Joëlle MAGNIEN ;
Pierre CHARMOILLE ; Armand GIRAUDI ;
Robert BIANCHI ; Hélène CARILLO

GESTION DES DÉCHETS

Un QR code pour la bonne gestion de vos déchets !

Dans le cadre de sa démarche environnementale de réduction du papier et de dématérialisation de ses outils, le Pays de Grasse met désormais à la disposition de tous un **QR code** permettant d'accéder en un clic à l'ensemble de la documentation utile pour gérer les déchets de manière éco-citoyenne.

Consignes de tri sélectif, dépôt en déchetteries, compostage domestique, visite du centre de tri... trouvez la réponse à toutes vos questions et devenez incorrigible en matière de recyclage.



ASSOCIATION PIMMS MÉDIATION

L'association PIMMS MEDIATION, accompagne gratuitement les personnes déficientes auditives et visuelles dans leurs démarches et sur l'utilisation des outils numériques.

- ➡ Vous accompagne lors de vos démarches en ligne
- ➡ Vous explique vos courriers, formulaires, factures et services des opérateurs.
- ➡ Vous conseille sur la gestion de votre budget et la maîtrise de votre consommation d'énergie.
- ➡ Vous oriente vers les bons interlocuteurs selon votre situation.

Des permanences gratuites et sans rendez-vous

- 📅 **Les lundis de 9 h à 12 h** : Mairie annexe Nice Saint-Augustin - Tél. : 04.97.13.54.54
- 📅 **Les mercredis de 13 h 30 à 16 h** : Mairie annexe Nice Le Ray - Tél. : 04.97.13.54.54
- 📅 **Chaque 1^{er} mercredi du mois, de 9 h 30 à 12 h** : Mairie annexe de Saint-Laurent-du-Var - Contact France service : 04.92.12.20.30

➡ **Visites à domicile gratuites sur rendez-vous :**

Contact ☎ 06.66.21.43.01

✉ pimms06@pimmsmediation.fr

La saison estivale, souvent synonyme de détente et de farniente, a été rythmée par de nombreuses manifestations et événements. À travers ce retour en images, replongez au cœur de ces moments forts qui ont animé l'été.



EXPOSITION JUIN 2025

Stéphanie BIANCOTTO - Florence CHABLAIS - Véronique PORCHER



Cérémonie de commémoration de l'APPEL DU 18 JUIN 1940



INAUGURATION - 25 juin 2025

AIRE DE JEUX "LES PITCHOUNS"



INAUGURATION - 25 juin 2025

NOUVEAU LAVOIR



LUNDI 30 JUIN 2025

REMISE DIPLÔMES ÉLÈVES ÉCOLE DU VILLAGE - PROJET VILLAGE



Remise clés USB élèves de CM2



INAUGURATION 1^{er} JUILLET 2025

VÉHICULE DE LIVRAISON DES REPAS DU CCAS



INAUGURATION 04 JUILLET 2025

GIRATOIRE DU ROURET



**Cérémonie de commémoration
Fête nationale du 14 juillet**



EXPOSITION JUILLET/AOÛT 2025

Stéphane PIERRON - Anna GODES



**Cérémonie accueil des
nouveaux Roquettans - 28 août 2025**



**Cérémonie
de remise des médailles du travail
et des Bacheliers mention "TB" 2025**



**VENDREDI 29 AOÛT
SOIRÉE DE CLÔTURE DES GUINGUETTES 2025**



EXPOSITION SEPTEMBRE 2025

Sandy ARDISSONNE et Laétitia INFANTINO



**FORUM DES ASSOCIATIONS
Samedi 06 septembre 2025**



Fête de la SAINT-JEAN BAPTISTE 2025

AGENDA



programmation > **OCTOBRE À
NOVEMBRE 2025**

OCTOBRE

Du 02 au 30 octobre

EXPOSITION SVELTINA BOUCHEX-BELLOMIÉ

artiste peintre

Mairie - salle des mariages

du lundi au vendredi, de 8h à 16h

Vernissage vendredi 3 octobre à 18 h 30

Renseignements - ☎ 04 92 19 45 00



SAMEDI 11 OCTOBRE | 18h00

FÊTE DE LA BIÈRE

Parking Joseph Ferrero

1955 avenue de la République

Renseignements : ☎ 04 92 19 45 00

www.laroquettesursiagne.com



SAMEDI 11 OCTOBRE | 20h30

COMÉDIE "LABICHE RÉPÉTITA"

Espace culturel et sportif du val de Siagne -

1975 av. de la République

Association culturelle du val de Siagne

☎ 04 92 19 09 50

www.acvalsiagne.fr

assoc.culture.roquette@orange.fr



DIMANCHE 19 OCTOBRE |

FÊTE DE LA CHATAIGNE

sortie à Brignoles - Var

Organisée par le Club Leï Messugo

Inscription OBLIGATOIRE

☎ 06 68 73 31 62 / 06 67 02 99 34



Association
ÉVASION SUR TOILE

STAGE DE PEINTURE ENFANTS

du 20 au 22 octobre 2025

ATELIERS PEINTURE ADULTE ET

ATELIERS À 4 MAINS

(enfants de 3 à 6 ans accompagnés d'un adulte) - Samedis 11/10 ; 8/11 et 06/12

Inscription obligatoire

☎ 06 85 79 54 36

VENDREDI 31 OCTOBRE | 14h

HALLOWEEN

Espace Loisirs du Béal

Renseignements : ☎ 04 92 19 45 00

www.laroquettesursiagne.com

NOVEMBRE

Du 03 au 30 NOVEMBRE

EXPOSITION DE DESSIN ET DE PHOTOGRAPHIE,

Association Atelier de dessin
académique et Jean Lambert

Mairie - salle des mariages

du lundi au vendredi, de 8h à 16h

Vernissage vendredi 07 novembre

Renseignements - ☎ 04 92 19 45 00

MARDI 11 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Monument aux Morts

Place Makovski

Renseignements - ☎ 04 92 19 45 00

SAMEDI 15 NOVEMBRE | 20h30

THÉÂTRE "SOIE"

Espace culturel et sportif du val de Siagne -

1975 av. de la République

Association culturelle du val de Siagne

☎ 04 92 19 09 50

www.acvalsiagne.fr

assoc.culture.roquette@orange.fr

SAMEDI 22 NOVEMBRE

SOIRÉE BEAUJOLAIS

Salle des Marronniers

Club Leï Messugo

Renseignements - ☎ 06 67 02 99 34

SAMEDI 29 NOVEMBRE

LOTO DE LA CAPOEIRA

Salles des Marronniers

Espace Saint-Jean



Programme
sous réserve de modifications

